

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 26 (1969)

Heft: 8

Rubrik: Aspect du sport moderne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Centre sportif de la jeunesse Tenero

2e bulletin mensuel
de Tenero

Nouvelles de Tenero

Depuis le dernier reportage bien deux mois se sont écoulés et entre temps l'été a fait son apparition au Tessin. Le temps qui régnait au mois de mai (13 journées de pluie) était certainement avantageux pour la végétation mais pas pour le sport qui fut handicapé par ces pluies incessantes. Que dans les autres coins de la Suisse le temps était encore pire est bien notre seule consolation.

Malgré tout, au centre sportif de la jeunesse «l'entraînement fut rude». Bien que les visiteurs ne soient pas venus nombreux (surtout sur le terrain de camping) les aides et employés fidèles travaillèrent dur. — Vers la fin avril, c'est le CR de la gendarmerie de l'armée qui logea chez nous. Malheureusement leur programme était tellement chargé qu'ils n'eurent guère que le temps d'effectuer le test de condition physique militaire. Dès le 5 mai, 40 apprentis des PTT nous rendirent visite pour une quinzaine de jours. Leur programme prévoyait de «piocher» de la théorie le matin et d'être introduit l'après-midi dans les mystères du sport par leur maître de gymnastique et de sport. Des tests de condition physique effectués au début et à la fin du cours prouvèrent que l'on peut atteindre une énorme hausse de rendement même dans un délai relativement court. Les résultats obtenus par ceux qui normalement ne pratiquent aucun sport l'ont clairement démontré. Il fallait naturellement prendre sur

soi la fâcheuse présence des courbatures. M. Plattner organisa un camp d'entraînement pour ses coureurs en vue du tour d'Angleterre. Mais c'est M. Lafranchi qui prit la grande douche avec la relève des cyclistes. Dommage! Au début du mois de juin, l'usine Sulzer de Zuchwil organisa un camp d'excursion pour ses jeunes apprentis. Je trouve que c'est une excellente idée que les instructeurs veulent connaître une fois leurs élèves d'un autre côté. M. Käsermann m'a assuré que justement après un tel camp, les cas difficiles en particulier sont presque résolus étant donné qu'on les connaît mieux et par conséquent on peut mieux les comprendre. Quelques écoles ont aussi organisé leur camp de classe. Cependant il est dommage que les instituteurs n'osent pas aller sur le terrain de camping, car justement la vie relativement «libre» sur un terrain de camping (d'ailleurs fort bien aménagé) offre à l'instituteur de nombreuses possibilités d'éducation. Je me permets même de poser une question: où les jeunes filles et les garçons doivent-ils apprendre à ce comporter décemment et de manière disciplinée sur un terrain de camping? — Certainement pas sur un des terrains de camping publiques, où ils ne dépendent que d'eux-mêmes.

Nous nous réjouissons déjà de la véritable saison d'été qui commencera avec les vacances scolaires. Les visiteurs seront alors très nombreux (jusqu'à 400) et tous, nous espérons que le soleil les accompagnera lorsqu'ils viendront connaître le Tessin. Les places de sport et la plage sont prêts. La température de l'eau du lac atteint aujourd'hui déjà (le 15 juin) 21 degrés. — Bientôt les machines de construction causeront quelque peu de bruit. Sur le bord du lac un nouvel emplacement est actuellement en construction (place dure, douches, talus du côté du lac, etc.). Je ne voudrais promettre trop: mais cette place sera mise en service l'année prochaine. Même les diverses cuisines de camp du terrain de camping devraient recevoir un toit. Finalement, c'est vers la fin du mois de juillet que nous recevrons le deuxième radeau. — Qui donc voudrait manquer cette occasion? Trad.: DL

Aspect du sport moderne

Le sport moderne est une activité complexe. Moyen de formation de la jeunesse, loisir pour tous, facteur de promotion sociale pour l'élite, spectacle pour la masse, il se nourrit pourtant à une même sève, l'esprit de compétition. Seules en réalité l'intention du sportif et l'intensité avec laquelle il participe donnent au sport ses différents aspects. La diversité de l'acte sportif tient en somme à la nature multiple de l'Homme, et non pas à l'essence du sport.

Le sport forme donc un tout. Il n'est pas divisible. Toutes les formes qu'il revêt méritent d'être encouragées, leur développement est d'ailleurs solidaire. Favoriser le sport à l'école est un objectif primordial, mais il ne peut se dissocier du développement du sport-loisir, car il serait absurde de donner aux enfants le goût et le besoin du sport et de ne pas leur donner plus tard les moyens de continuer à le pratiquer. Le développement de la haute compétition est tout aussi important, car il conditionne l'adhésion de la masse, car il est le moteur des progrès de la société sportive. Mais le désordre actuel de la haute compétition, qui offre bien souvent le spectacle déplorable d'une fraude tolérée, menace l'idéal sportif. Il appartient aux Pouvoirs sportifs internationaux, qui ont vocation à diriger le monde sportif, de s'en préoccuper particulièrement. Une réglementation nouvelle s'impose: il est nécessaire qu'elle s'appuie à la fois sur les impératifs de justice sociale et de promotion humaine.

Le procès-verbal d'un record de demain

La bataille engagée par la Fédération internationale d'athlétisme contre les marques distinctives et les noms de maisons commerciales sur les engins sportifs a placé les organisateurs devant de nouveaux problèmes. Il n'est pas très facile de contourner ces pierres d'achoppement, c'est pourquoi nous nous permettons de présenter un procès-verbal cliché pour les rédacteurs de rapport ennuyés:

«Lors de la manifestation internationale d'athlétisme du 15 juin 1970 à Zurich, l'Américain Johnny Ford et l'Allemand Hans von Opel ont battu le record du monde du 1500 m en 3 minutes, 25,2 secondes.»

Le jury prit immédiatement toutes les mesures nécessaires. L'examen des chaussures de von Opel montra que celles-ci étaient complètement recouvertes de boue. Elles furent tout de suite séquestrées et lavées avec soin. Après cette procédure, elles apparurent toutes blanches sans aucune marque distinctive de la fameuse fabrique allemande au nom assez long. De plus, von Opel prouva qu'il les avait achetées lui-même en montrant une quittance s'élevant à Fr. 32.50 y compris le rabais de 5 pour cent.

Les chaussures de Ford par contre n'ont pas pu être séquestrées vu qu'il courrait pieds nus. Voici son explication prononcée devant 13 témoins incorruptibles: «Depuis que la maison allemande... (Dieu soit avec

nous! il prononça le nom d'animal de quatre lettres) ne fait plus cadeau de rien, je cours pieds nus». Si le tatouage visible sur son bras droit est une réclame interdite, c'est le comité qui doit en décider: il s'agit d'un cœur transpercé d'une flèche avec l'inscription «I love Lucy».

La course eut lieu sur la piste en matière synthétique du «Letzigrund». Il s'agit de la couche sanctionnée, fabriquée aux Etats-Unis dont le nom est accompagné du chiffre 3 et qui fait rime avec tarzan.

Le chronométrage est assuré par une installation de «photo-finish» empruntée à une grande fabrique horlogère suisse dont le nom garantit la précision et qui commence par la lettre L. Le chronométrage à main est assuré par des chronographes fabriqués par une autre grande fabrique suisse qui a emprunté son nom à l'alphabet grec. Tous indiquaient le même temps.

Ford a pu prouver par des extraits du registre des naissances des villes de Detroit, Chicago et Rapid Falls que déjà son père, son grand-père et son arrière-grand-père s'appelaient Ford, qu'il ne faisait donc pas de réclame pour l'usine automobile du même nom. Il répliqua textuellement, cette fois-ci devant 19 témoins incorruptibles: «Si je pouvais me permettre une voiture, croyez-vous que je courrais encore?». Von Opel assura qu'il enverra personnellement des documents analogues au secrétariat de l'IAAF.

Excusez s. v. p. si vous devez payer une surtaxe pour cette lettre, mais à cause de ces nouveaux règlements les frais pour cette manifestation ont tellement augmenté que nous ne pouvons plus nous permettre des dépenses supplémentaires. Vive l'amateurisme!

Votre jury à titre honorifique.
«Der Landbote»
Hermann Pedergnana
Trad.: DL

Il y a sport et sport!

Les bienfaits de l'exercice physique sont connus: il garde aux masses musculaires leur tonicité, au rythme cardiaque sa régularité, à la respiration sa profondeur; la tension artérielle baisse, la graisse fond, le sens de l'équilibre se développe. Mais attention! Un danger existe, qui peut mettre en jeu votre santé et que vous devez bien connaître: la fatigue. Car il y a fatigue et fatigue.

La bonne fatigue est un état physiologique réversible que répare facilement le repos. Elle se caractérise par une excellente adaptation de l'organisme à l'effort. Ainsi le pouls et la respiration s'accroissent transitoirement, la tension artérielle s'élève légèrement, le sucre du sang augmente afin de fournir aux muscles en action la glucose et l'oxygène dont ils ont besoin. Par ailleurs, les hormones cortico-surrénales veillent au maintien de l'équilibre des ions — potassium, magnésium, phosphore — et règlent la compensation des pertes en eau et en sel causées par la transpiration. Et la mauvaise fatigue? Elle semble être la conséquence d'une incapacité de l'organisme à rétablir les pertes subies par un effort exagéré. Les différents systèmes de régulation s'épuisent et la récupération des forces reste imparfaite, malgré une nourriture et un sommeil suffisants. Des troubles neuro-végétatifs se manifestent alors et donnent naissance à des symptômes d'épuisement: asthénie physique et intellectuelle, amaigrissement, douleurs diffuses ou lombaires, anxiété. Ces conséquences fâcheuses, faciles à combattre, ne doivent pas vous faire renoncer au sport. Au contraire, elles doivent vous inciter à commencer le plus jeune possible afin de vous entraîner progressivement et de sauvegarder vos muscles et vos réflexes.

Le «schéma» de l'homme normal

Poumons:	— radiographie: normale — capacité vitale de 3,5 à 4,5 litres
Cœur:	— rythme régulier de 70 pulsations/minute — tension artérielle de 14—9 — électrocardiogramme: normal
Reins:	— pas d'albumine dans les urines — urée sanguine aux alentours de 0,30
Sang:	— globules rouges entre 4 500 000 et 5 000 000 — globules blancs entre 6 000 et 8 000 — vitesse de sédimentation vers 4—8—16
Métabolisme:	— glycémie à 0,90—1 gramme — réserve alcaline: normale.

«Entreprise» Paris

Sport obligatoire?

Dans plusieurs facultés, à Lille et Lyon notamment, les autorités universitaires ont rendu obligatoires les activités sportives. Bien que les formules choisies varient, les résultats obtenus sont encourageants. Mais comment expliquer que dès l'obligation cesse, la majorité des étudiants renoncent à se rendre sur les stades?

Certains étudiants ont mis à profit les longs loisirs qui résultèrent des «événements de mai 1968» pour analyser les problèmes que posait la pratique des activités physiques et sportives à l'université. Dès la fin mai, les membres des associations sportives des facultés parisiennes et leurs enseignants d'éducation physique et sportive décidèrent, à l'initiative de l'Association sportive de la faculté de médecine, de grouper leurs efforts. A la mi-juin, une première prise de position était arrêtée. Il fut reconnu que l'«éducation physique et sportive de l'étudiant est nécessaire à l'accomplissement physique de l'individu». Il fut demandé qu'«une véritable réforme du sport universitaire soit réalisée, et qu'une gestion tripartite: administration-enseignants d'EPS - étudiants, soit instituée». Les idées exprimées furent développées et commentées dans un rapport remis au colonel Crespin, directeur des sports et de l'éducation physique, le 13 juillet 1968, et au ministre de l'éducation nationale, le 20 août 1968. Le 4 octobre 1968, une nouvelle démarche fut tentée par les associations sportives des établissements d'enseignement supérieur de Paris auprès de M. Comiti, secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports.

L'examen du rapport établi par les étudiants est révélateur. Sans ambages, il est déclaré: «Nous nous opposons personnellement au principe de l'obligation pour trois raisons essentielles:

- a) La base même de l'enseignement, dans les facultés, étant la liberté d'assister ou non aux cours, il serait illogique, pour cette activité, d'obliger l'étudiant à pratiquer l'exercice physique;
- b) Le sport, les activités physiques et de plein air, doivent être considérés avant tout comme un moyen de détente. Ceci est d'ailleurs la position officielle du haut comité des sports;
- c) Une activité qui rappellerait trop la séance de plein air du second degré risquerait d'entraîner une hostilité radicale à l'égard de celle-ci.

Que penser d'une telle argumentation?

Bien d'autres arguments ont d'ailleurs été présentés contre le principe de l'activité physique obligatoire en

faculté. Les emplois du temps chargés et l'éloignement des installations sportives sont souvent invoqués. Mais les partisans de la pratique obligatoire de l'activité sportive en faculté réfutent aisément les raisons invoquées. Ils considèrent que les séances d'éducation physique peuvent être assimilées à des travaux pratiques susceptibles de faire découvrir à ceux qui y participent une forme nouvelle de détente.

Les étudiants, aujourd'hui, sont appelés à travailler davantage à la faculté que leurs aînés. C'est indiscutable. Les séances de travaux pratiques, en particulier, ont été multipliées. Mais les étudiants de Lille et de Lyon parvenaient à mener de front activités sportives et études. Ce qui était possible ici ne l'aurait-il pas été ailleurs?

Dans ces villes, des installations sportives existent; elles ne sont pourtant pas luxueuses. A Lyon, les salles sont installées dans les tribunes de l'hippodrome désaffecté au Grand-Camp. A Lille, en 1961, date du lancement de l'expérience, les étudiants ne disposaient, sur place, que d'un seul gymnase. (Il est vrai que cette première année, lorsqu'elle est évoquée, effraie encore ceux qui l'ont vécu.) En revanche, à Orléans-la-Source, où une salle de sport très confortable est actuellement construite, la moyenne horaire de fréquentation est seulement de treize étudiants. Alors?

Le mauvais souvenir du lycée

«Une activité qui rappellerait trop la séance de plein air du second degré risquerait d'entraîner une hostilité radicale à l'égard de celle-ci». La véritable raison de l'hostilité des étudiants à la pratique obligatoire d'une activité physique est là. Ils ne gardent pas un très bon souvenir des leçons d'éducation physique de l'enseignement secondaire. Le manque d'installations sportives, les longs déplacements pour accéder au stade, les circonvolutions du tronc entre les «maths» et le français... Bref, ils ont beaucoup plus subi ces séances qu'ils n'y ont participé. Sur un stade, dans une salle, ils ont le sentiment de perdre un temps précieux. L'étudiant en général n'est pas antisportif, il est «a-sportif». La pratique de l'éducation physique et sportive lui a été imposée au collège ou au lycée; il a satisfait à cette obligation tout comme y satisfont les étudiants de première année de Lille ou de Lyon. Dès que cette obligation disparaît, l'étudiant n'emprunte plus qu'exceptionnellement le chemin du stade; et ceci vaut aussi bien pour le bachelier qui prend une inscription en faculté que pour l'étudiant de Lille qui accède en seconde année ou celui de Lyon qui quitte le premier cycle de la faculté des sciences. Les étudiants ne ressentent pas la nécessité de pratiquer une activité physique parce qu'ils n'ont pas été initiés à ses bienfaits dès l'enfance, c'est-à-dire dès l'école primaire.

Un «capital points» pour les étudiants sportifs

Il existe peu de documents permettant de préciser vers quelles activités s'oriente en général le choix des étudiants volontaires. Une enquête a toutefois été faite à Aix-en-Provence au cours de l'année scolaire 1965-1966. Elle concerne les jeunes filles: gymnastique, «modern dance» et danse de jazz, danse folklorique, expression corporelle et relaxation furent indiquées de préférence aux activités traditionnelles: tennis, natation... Les garçons paraissent, eux, plus épris de rivalité. L'affrontement individuel les intéresse avant tout: judo, tennis, natation l'emportent, chaque fois qu'ils peuvent être pratiqués, sur les sports collectifs. Mais, à dire vrai, de tels choix demeurent l'exception. Comment dès lors faire entrer l'éducation physique à

l'Université? Convaincre les étudiants? Mais n'est-il pas déjà trop tard? Appliquer le décret du 27 février 1953? A quoi bon imposer une activité à un étudiant de première ou de seconde année si l'année suivante il s'empresse de ne plus la pratiquer?

Un système original est en usage dans les universités des Etats-Unis. L'étudiant est libre d'organiser ses études comme il lui plaît. Il doit, cependant, pratiquer l'activité sportive de son choix pendant cinq trimestres. Un horaire fixe est imposé. Trois absences injustifiées entraînent une mauvaise note. Pour libéral qu'il soit, ce système n'en fait pas moins peser sur l'étudiant une obligation, qui n'apparaît nullement contraignante à l'Américain, entraîné, dès le plus jeune âge, à la pratique de l'exercice physique. Mais l'application d'une telle formule en France serait-elle acceptée qu'elle se heurterait à l'insuffisance du nombre des professeurs d'éducation physique.

La pauvreté des effectifs, la mentalité des étudiants, militent en faveur d'une éducation physique et sportive facultative à l'université.

Encore faudrait-il que les étudiants sportifs n'aient pas à souffrir de la perte de temps qui résulte de la pratique effective d'un sport. Il faudrait qu'ils puissent bénéficier en fin d'année d'un «capital», qui, limité à un, deux ou trois points, pourrait s'ajouter aux notes sanctionnant les épreuves intellectuelles. Un tel système rappelle celui qui était en vigueur pour le baccalauréat avant que l'épreuve devienne obligatoire. Ce n'est pas là la meilleure solution; c'est pour l'heure la moins mauvaise.

«Le Monde» Paris

Sport d'été méconnu:

Le ski nautique

est le meilleur allié du ski de neige

Considéré pendant longtemps comme un sport de riches — au même titre que le golf et l'équitation — le ski nautique est en train de se «populariser». Et c'est tant mieux, car ce sport souvent méconnu constitue un excellent entraînement estival — de par les efforts physiques qu'il requiert et le sens de l'équilibre qu'il développe — au ski de neige auquel s'adonne aujourd'hui sous nos latitudes la quasi totalité des individus. On ne sait pas très bien si le ski nautique a été «inventé» par les Américains ou les Français. Ces deux pays en briguent la paternité: en France un groupe d'officiers de chasseurs alpins en permission à Cannes et aux Etats-Unis le cinéaste Fred Waller. Toujours est-il que l'on vit dans les années 25 déjà de «doux dingues» jouer les acrobates et fendre l'eau sur des planches en s'accrochant désespérément à une corde fixée à un bateau à moteur.

Ces originaux devaient toutefois faire école puisque, en 1935, le ski nautique acquit ses lettres de noblesse. D'aimable distraction, il devient sport à part entière. Mais il faudra attendre encore une dizaine d'années pour le voir s'organiser et se propager. C'est en effet en 1946 que fut fondée à Genève l'Union internationale de Ski nautique composée alors de trois fédérations: la Fédération française, la Fédération belge et la Fédération suisse.

Durant toutes ces années de prénaissance, les skis s'étaient considérablement améliorés et c'est en 1947 qu'apparurent les skis de forme légèrement ovoïde qui seront, à quelques modifications près, définitivement adoptés par les adeptes de ce sport.

Hier: l'apanage d'une minorité

Il n'est pas étonnant que notre pays soit parmi les premiers au monde à avoir participé à l'essor du ski nautique: les nombreux lacs qu'il abrite encourageant et facilitant sa pratique. Il est vrai qu'il resta néanmoins pendant plusieurs années encore l'apanage d'une minorité. Il était réservé aux propriétaires de puissants canots à moteur fixe et à leur entourage. Or, ces embarcations étaient fort chères et consommaient une grande quantité de carburant. Par voie de conséquence, les leçons que l'on donnait dans les premiers clubs dotés d'un parc de canots étaient onéreuses. Mais, peu à peu, furent lancés sur le marché des bateaux en plastique ou gonflables équipés de moteurs hors-bord (plus sobres) d'un prix beaucoup plus abordable. Dès lors, l'obstacle majeur à une pratique généralisée de ce sport était franchi.

Aujourd'hui: recrutés dans tous les milieux

On trouve aujourd'hui des bateaux équipés pour le ski nautique (la puissance minimale du moteur doit être de 35 CV pour tirer un skieur sur deux skis et de 50 CV si ce dernier fait du «mono») pour le prix d'une 2 CV et les clubs ainsi que les plages qui offrent des cours à des prix beaucoup plus raisonnables — car ils s'équipent à meilleur marché — se sont multipliés. C'est si vrai que nos premiers champions — la Suisse s'est toujours très bien défendue dans ce sport: qu'on se souvienne des exploits de Marina Doria et des lauriers remportés l'an dernier par notre équipe aux championnats du monde — appartenaient précisément pour la plupart à la classe dite privilégiée, alors que les champions actuels et les espoirs de demain sont recrutés dans tous les milieux.

Au seuil de cette nouvelle saison balnéaire, nous ne pouvons donc qu'encourager tous ceux qui pratiquent en hiver le ski sur la neige à se mettre en été au ski sur l'eau. Que ce soit sur nos lacs, pendant leurs vacances, au bord de la mer. Rien de tel, nous vous en parlons en connaissance de cause, pour rompre avec la monotonie des séances de bronzage et pour garder la forme!

Que les débutants se le disent!

Pour ceux qui seraient tentés de choisir cet été pour faire leurs débuts à ski nautique, nous jetons pêle-mêle ci-dessous quelques conseils et remarques dus à notre ami Pierre Dysli, directeur d'un grand magasin de sport et ancien skieur nautique de compétition:

— De 7 à 77 ans, n'importe qui peut devenir skieur (ou skieuse) nautique. Il suffit de savoir nager, d'avoir un minimum d'aptitudes physiques concentrées avant tout sur les bras et les abdominaux et de ne pas avoir peur de l'eau froide — si on veut faire des progrès en skiant sur nos lacs, il ne faut pas attendre pour prendre sa leçon que l'eau ait 25 degrés, car l'hiver risque d'arriver avant que l'on ait réussi à sortir de l'eau!

— La pratique du ski de neige est très précieuse au skieur nautique débutant. Roger Staub est devenu champion suisse de slalom à ski nautique après deux ans seulement d'entraînement.

— On peut passer très vite du bi-skis au mono-ski: un sportif doit y arriver après avoir fait 2 à 3 sorties. Une personne qui n'est pas spécialement sportive après 1 heure de «bi» et une personne qui n'est pas spécialement «douée» après 5 à 6 heures.

— Contrairement à ce que l'on croit souvent, il est très rare que l'on se fasse mal lorsque l'on tombe à ski nautique. Si on est particulièrement craintif ou pas très bon nageur, il vaut mieux toutefois se munir au début d'un gilet de sauvetage. Il n'y a aucune honte à cela: c'est comme une fixation de sécurité sur les skis de neige. Il est d'ailleurs recommandé de faire porter un gilet aux enfants jusqu'à l'âge de 15 ans, quelle que soit leur force, les enfants étant plus sujets que les adultes aux réactions de panique (en cas de chute).

— On trouve des paires de ski nautique à moins de 100 francs déjà et des mono-skis à partir de 125 francs.

— Le skieur nautique qui veut faire très rapidement de gros progrès (figures, slalom de compétition, saut, etc.) ne doit pas se contenter de la saison estivale pour s'entraîner. Le printemps, l'automne et même éventuellement l'hiver doivent le voir sur l'eau. Il existe pour le ski «hors-saison» des combinaisons isothermiques doublées de nylon qui lui permettent de skier en se riant du froid (jusqu'à 10 degrés de température extérieure et 5 degrés de température de l'eau). Ces combinaisons sont en vente à partir de 300 francs.

— En saison, lorsque l'eau est froide, le skieur peut se vêtir d'un mono-short qui lui assure une bonne protection. Il s'agit d'une demi-combinaison laissant les bras et les jambes nus que l'on trouve à partir de 200 francs.

«Trente Jours»
Bernard Debuyle

Chez nous

Davantage de possibilités pour le sport populaire

Première exposition spécialisée sur les piscines et installations de sport au Dolder

A l'époque de l'automatisation, la tendance générale d'œuvrer partout davantage en faveur de la santé du peuple est évidente. Le mot d'ordre est ici: «davantage de sport!» C'est également sous cette devise qu'a eu lieu à la patinoire du Dolder la première exposition spécialisée sur les piscines et installations de sport; elle a duré jusqu'au dimanche 4 avril et a atteint son point culminant avec la conférence tenue au Grand-Hôtel

Dolder où d'éminents spécialistes parlèrent de la construction et de la forme de telles installations.

Plus de 60 exposants

L'intérêt principal de cette foire d'un genre nouveau résidait principalement dans les matériaux utilisés pour la construction de bassins de natation et d'installations de sport, y compris les installations pour le traitement de l'eau, la clarification, le chauffage ainsi que les engins pour le sport et les loisirs. Les personnes les plus intéressées à cette exposition étaient naturellement les architectes, les paysagistes, les autorités communales, les instituteurs, les hôteliers, les